

Décision 03-D-03 du 16 janvier 2003

relative à des pratiques mises en œuvre par
le barreau des avocats de Marseille en
matière d'assurances

Posted on: 07 février 2003 | Secteur(s) :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Maître Bernard Kuchukian

Dispositif(s)

Injonction

Entreprise(s) concernée(s)

Barreau des avocats de
Marseille

Lire

le texte intégral de la décision

86.84 Ko